



COMMISSION DES COUPES

Permanence tous les mardis à 16 heures
Ligne directe : 04.92.15.80.32

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N° 30
Réunion du 29 mars 2022

Président : M. LANDUCCI Julien

Présents : MM. Denis RICCI, Jean-Paul DELALANDE, Gérard AUDEL.

Excusés : MM. Romain SENESI, Marc BENINCASE.

RAPPEL

TOUT CLUB RECEVANT DOIT FAIRE CONNAITRE LA DATE, LE LIEU ET L'HORAIRE DE LA RENCONTRE, AVANT LA DATE BUTOIR FIXEE PAR LA COMMISSION DES COUPES.

TOUT CLUB RECEVANT NE RESPECTANT PAS CES INSTRUCTIONS SERA DECLARÉ FORFAIT.

LES CLUBS RECEVANTS SONT EGALEMENT INFORMES QU'ILS DOIVENT SAISIR LES RESULTATS DANS LES 48 HEURES.

COUPE COTE D'AZUR :

U18 : RAPPEL RESULTATS DES 1/4 FINALES DU 20 MARS 2022 : (sous réserve d'homologation).

GJO ANTIBES JLP 1 1 - 4 **CAVIGAL 1**
 AS RCM 1 0 - 2 **AS CANNES 1**
MOUGINS 1 4 - 0 ES BAOUS 1
ASCCF 1 - **USCA** le 24 AVRIL 2022.

Ce jour a été effectué le tirage au sort des 1/2 finale par Mr Edouard DELAMOTTE, Président du District de la Côte d'Azur.

CAVIGAL 1 - MOUGINS 1
AS CANNES 1 - ASCCF 1 ou USCA

Ces 1/2 Finales se dérouleront le 01 mai 2022.

U16 : RAPPEL RESULTATS DES 1/4 FINALES DU 20 MARS 2022 : (sous réserve d'homologation).

AS CCF 1 13 - 1 **ESCR 1**
RC GRASSE 1 5 - 1 **ASTAM 1**
MOUANS SARTOUX 1 2 - 6 **AS CANNES 1**
AS MONACO 2 6 - 1 **FC CIMIEZ 1**

Ce jour a été effectué le tirage au sort des 1/2 finales par Mr Edouard DELAMOTTE, Président du District de la Côte d'Azur.

RC GRASSE 1 - AS MONACO 2
AS CANNES 1 - AS CCF 1

Vu le calendrier du championnat régional et départemental de la catégorie U16 et pour éviter de jouer un 1^{er} mai, ces 1/2 finales sont avancées au 24 AVRIL 2022.

RESULTATS DES 1/2 FINALES DES 26 et 27 MARS 2022 : (sous réserve d'homologation).

COUPE ENTREPRISE GRILLO :

ASPTT CAGNES/MER 5 - 1 CASE
 GARIBALDI CLIMAT 1 - 3 MUNICIPAUX CANNES

SENIOR :

AS VENCE 2 2 - 6 ESSNN
 AS MONACO 4 2 - 1 FC MOUGINS

RAPPEL RESULTATS DES 1/2 FINALES : (sous réserve d'homologation).

U20 :

ES BAOUS ARRETE SPCOC (Attente décision commissions)
 ESSNN 0 - 3 US MANDELIEU

U14 :

USCA 4 - 0 ESSNN
 ASCCF 2 6 - 0 ST LAURENT

FEMININE A 7 :

AS CCF 2 2 - 0 GAZELEC
USRVN 1 4 - 2 ES CONTES

COUPE COTE D'AZUR FEMININE A 11 :

OGC NICE 2 3 - 2 ASM FF
AS CANNES 1 4 - 1 GF USCVL

RAPPEL : 1/2 FINALE

FEMININE U15 A 8 :

AS MONACO - CA PEYMEINADE
RC GRASSE - MOUANS SARTOUX

Ces rencontres se dérouleront le 02 AVRIL 2022.

RAPPEL

FESTIVAL U13 FEMININ- SAISON 2021/2022

Qualifiés pour la finale départementale du 02 Avril 2022 sur les terrains HAIRABEDIAN.

POULE A : RC GRASSE, AS MONACO FF.

POULE B : FC MOUGINS, GF USCVL.

POULE C : OGCN, JS JUAN LES PINS.

POULE D : ES CR, STADE LAURENTIN.

FESTIVAL U13 GARCON - SAISON 2021/2022

Qualifiés pour la finale départementale du 02 Avril 2022 sur les terrains HAIRABEDIAN.

Site CAP D'AIL :

Poule A : AS MONACO 1, AS MONACO 2.

Poule B : AS CCF 2, CAVIGAL 1.

Poule C : ESSNN 1, USRVN.

Poule D : AS MOULINS 2, USCA.

Site de PEGOMAS :

Poule A : RC GRASSE 1, SCMS.

Poule B : OGC NICE, ASCCF 1.

Poule C : AS CANNES 1, AS FONTONNE.

Poule D : US VALBONNE, GJO ANTIBES JLP.

Le tirage au sort des deux poules a été effectué le Lundi 07 Mars au district en présence de l'ensemble des clubs soit en présentiel soit en visio:

Le règlement, l'ordre des 1^{ères} rencontres et le détail de l'organisation sera envoyé à tous les clubs finalistes.

Les clubs sont priés de se présenter sur le site **au plus tard à 8H45 pour satisfaire aux contrôles administratifs dans de bonnes conditions.**

Le Président de séance :
M. Julien LANDUCCI

Le Secrétaire de séance :
M. Denis RICCI